



1635



1663



1666



1816



1832



La Coupole de l'Institut de France sera désormais ouverte aux visiteurs tous les samedis de 10h à 18h



Figure clé de l'architecture parisienne, vue et photographiée chaque jour par des milliers de passants du pont des Arts, la Coupole de l'Institut, en plus d'être un joyau architectural, est le grand témoin d'une histoire, d'une culture, d'une liberté de pensée. Elle rappelle avant tout les femmes et les hommes qui s'y sont exprimés avec la même volonté de perfectionnement des lettres, des sciences et des arts. « C'est un lieu de partage, un lieu qui récompense la création sous toutes ses formes, un véritable incubateur de connaissances où se retrouvent autour des académiciens, chercheurs et spécialistes du monde entier. Quoi de plus naturel dès lors que de vouloir le partager ? » *Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France.*

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission de proposer aux cinq Académies (française, inscriptions et belles-lettres, sciences, beaux-arts, sciences morales et politiques) un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (plus de 23 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.